

N/REF : 28/05/2025 15H58 C:000053 I:00098
V/REF : AC/C20533
V/Email reçu le Mercredi 28/05/2025 à 15H58

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JPR
IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 A 9, RUE HENRI SELLIER
.
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 03 Juin 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 5 SELLIER - MME VALAIS 06 58 18 26 89
LOGEMENT N° 019746, PORTE N°9746, 2° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : FUIITE SUR RADIATEUR CHAMBRE
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 28/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : FUIITE LOCALISÉE SUR L'ÉCROU AU NIVEAU DU RETOUR RADIATEUR
RESSERAGE ECROU
REMISE DE PRESSION DANS LE CHAUFFAGE
PURGE RADIATEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : CONSTAT D'UNE 2EME FUIITE AU NIVEAU DU CUIVRE DE LA CHAUDIERE
FAIRE INTERVENIR SOCIÉTÉ SOUS CONTRAT.

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 30/05/25 à 16H37 Mme A. CATALDI

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 28/05, PREVOIR SOCIÉTÉ EN CHARGE DU
CONTRAT POUR LA CHAUDIERE CAR FUIITE SUR CUIVRE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL151-Rinçage d'1 radiateur yc vidange	1	80,00	80,00
1,00	PBL153-Sup.fuite s/rad./rempl.pres.étoup	1	50,00	50,00
TOTAL H.T.				130,00
T.V.A. a 10,00%				13,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>143,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.